



**Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain**  
**Board of Trade of Metropolitan Montreal**

Le 15 août 2005

Monsieur Allan MacGillivray  
Directeur exécutif  
Secrétariat du Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications  
280, rue Albert  
Bureau 1031  
Ottawa (Ontario) K1A 0C8

**Objet : Avis de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain dans le cadre  
de la consultation sur le cadre réglementaire des télécommunications**

Monsieur,

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain a pris connaissance avec intérêt du document de consultation produit par le Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications. Nous tenons à saluer l'initiative du gouvernement du Canada de faire examiner le cadre réglementaire de ce secteur afin de s'assurer qu'il demeure compétitif mondialement dans les années à venir.

La Chambre compte quelque 7 000 membres provenant de la communauté des affaires de la grande région métropolitaine de Montréal. Sa mission est d'analyser et de comprendre les enjeux économiques et d'agir en conséquence sur le terrain. Elle appuie ainsi la croissance des affaires de ses membres par un éventail complet de services et met de l'avant les idées et les propositions favorisant le plein développement de l'économie du Grand Montréal : 110 000 entreprises et 1,8 million de travailleurs qui font de la métropole la figure de proue du développement économique du Québec.

Ainsi, c'est avec plaisir que nous souhaitons vous communiquer, par la présente, nos commentaires à l'égard de certaines questions soulevées par le document et, par la même occasion, souligner l'importance de ce secteur au Québec ainsi qu'à Montréal, en matière d'emplois et de retombées économiques.

Les questions auxquelles l'avis de la Chambre tentera de répondre sont celles de la section « E » du document de consultation, particulièrement celles portant sur les technologies de l'information et des communications (TIC) et les entreprises. Mais avant tout, il nous importe de dresser un portrait de ce secteur pour démontrer qu'il fait partie intégrante du dynamisme de la province et de la métropole et qu'il est créateur de richesse.

## **Le secteur québécois des TIC, une assise du développement économique de la province**

Le secteur des TIC au Québec, que ce soit la fabrication ou les services, est très dynamique. C'est également un important créateur d'emplois et générateur d'exportations.

- En 2001, plus de 141 000 travailleurs québécois étaient employés dans le domaine des TIC, en progression de 9,9 % par rapport à 1999. En tout, ce sont 23 % des emplois canadiens dans les TIC qui se trouvent au Québec. Le chiffre d'affaires de ce secteur est également très important, évalué à plus de 26 milliards \$ en 2001 (si l'on exclut les grossistes)<sup>1</sup>.
- Le secteur des TIC est constitué de 7 000 entreprises, essentiellement des PME. En effet, en 2001, seulement 7 % des entreprises dans ce domaine comptaient au-delà de 100 employés, mais ces dernières abritaient 65 % des emplois. De par la composition de ses entreprises, le secteur des TIC peut être comparé à celui de l'aérospatiale, en ce sens que les grands donneurs d'ordre y sont peu nombreux et que gravitent autour de ces derniers un très grand nombre de PME qui travaillent en sous-traitance<sup>2</sup>.
- Environ 70 % des biens manufacturés de ce secteur sont exportés chaque année. En 2001, la valeur de ces exportations était estimée à quelque 8 milliards \$<sup>3</sup>.
- Chaque année, Deloitte & Touche publie le Canadian Technology Fast 50, un palmarès des 50 entreprises canadiennes en technologies dont la croissance a été la plus remarquable. Le palmarès de 2003 a dénombré pas moins de 13 entreprises québécoises, dont 11 situées dans la région de Montréal. Cette performance se comparait à celle de ses plus proches rivales provinciales, soit l'Ontario et la Colombie-Britannique qui ont toutes deux affiché 15 entreprises au tableau<sup>4</sup>.

### **Les TIC à Montréal**

Montréal étant le poumon économique du Québec, il n'est pas surprenant de constater que la majeure partie de cette industrie, tant les entreprises que les emplois, se trouve dans la métropole. Plus précisément, les TIC constituent une grappe industrielle de la Communauté métropolitaine de Montréal, dont font partie de grands joueurs de notre économie qui sont reconnus à l'extérieur du Canada comme des leaders de classe mondiale. Cela fait de ce secteur un des piliers du développement économique de la métropole. Et les chiffres le démontrent :

- En 2003, on dénombrait 110 000 travailleurs dans le milieu des TIC dans la grande région montréalaise, ce qui représente environ le trois quart des emplois québécois dans ce domaine. En 2002, Montréal était la 11<sup>e</sup> ville d'Amérique du Nord quant au

---

<sup>1</sup> Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec, *Portrait industriel : Filière des technologies de l'information et des communications*, 2003.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> [www.deloitte.ca](http://www.deloitte.ca)

nombre de personnes employées dans le secteur des TIC. L'année suivante, la métropole s'est hissée au 9<sup>e</sup> rang<sup>5</sup>.

- Ces travailleurs sont répartis dans seulement 2 700 entreprises, ce qui indique clairement que les grandes sociétés et les sièges sociaux convergent à Montréal, tandis que les PME se situent davantage en périphérie<sup>6</sup>.
- En 2003, le chiffre d'affaires du secteur des TIC de la métropole a été estimé à 21 milliards \$, dont 5 milliards provenaient de l'exportation<sup>7</sup>.
- La région de Montréal jouit de la présence de 5 universités, de plusieurs grandes écoles et de nombreux cégeps et collèges techniques privés. Leurs programmes de formation en TIC sont variés et adaptés et les diplômés forment l'essentiel de la main-d'œuvre dans ce secteur. On compte plus de 10 000 étudiants universitaires et plus de 3 000 diplômés dans ces programmes. On dénombre aussi quelques 3 700 chercheurs de calibre universitaire répartis dans 90 centres de recherche<sup>8</sup>.
- Montréal est reconnue dans le milieu des TIC comme une destination de choix en Amérique du Nord pour des activités d'impartition. En effet, une étude de KPMG sur les coûts d'exploitation (2004) démontre, entre autres choses, que les coûts de la main-d'œuvre sont en moyenne 21 % moins élevés qu'aux États-Unis, notamment en raison des salaires<sup>9</sup>.

Ainsi, d'après ce bref portrait, il ne fait aucun doute que le secteur québécois des TIC est très dynamique, particulièrement grâce à la performance de Montréal à ce chapitre. Pour que Montréal puisse continuer à agir en tant que locomotive économique dans ce domaine et à rayonner internationalement, son secteur des TIC doit disposer d'une réglementation moderne et adaptée. Si cela doit passer par la révision du cadre réglementaire des télécommunications, la Chambre appuie sans hésiter la démarche du Groupe d'étude.

### **Les TIC et la création de richesse**

Les portraits provincial et métropolitain démontrent bien que les TIC sont génératrices d'importantes retombées économiques. Mais au-delà de ces retombées directes, le secteur des TIC est créateur de différentes formes de richesse :

- Une richesse sociale, car les TIC sont une courroie de transmission du savoir;
- Une richesse collective, car ce secteur d'activité est un des piliers de rayonnement de Montréal : grâce à l'innovation (permise par les TIC) qui rejaillit sur la créativité et la compétitivité de nos entreprises;
- Une richesse économique, bien entendu, parce que les TIC, à titre d'outil d'innovation, sont génératrices de productivité.

---

<sup>5</sup> [www.montrealinternational.com](http://www.montrealinternational.com)

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> KPMG, *Guide à l'intention des PDG sur les coûts des entreprises à l'échelle internationale*, 2004.

## **Les TIC et le savoir**

La Chambre s'attend à ce que la modernisation du cadre réglementaire des télécommunications permette à la métropole montréalaise et au Québec de rayonner sur la scène mondiale, voire même, de devenir un pôle d'excellence de formation à distance, et ce, grâce aux TIC. En effet, les TIC permettent de produire et de diffuser des connaissances, grâce aux moteurs de recherche, aux bibliothèques virtuelles, au courrier électronique, à la vidéoconférence, pour ne nommer que ces exemples. À l'heure de l'économie du savoir, la production et le partage des connaissances sont des éléments cruciaux pour l'avancement et l'enrichissement d'une société. Mais tout ceci ne peut pas se faire sans les TIC. Tout comme le soulignait Louise Bertrand, de TELUQ, invitée à l'une des tribunes de la Chambre, en février dernier, « *le développement du savoir et des technologies est intimement lié.* »

## **Les TIC et l'innovation**

Les TIC sont la courroie de transmission par excellence de l'innovation. Autrement dit, elles sont le meilleur outil pour innover. Et quand une innovation est valorisée, les retombées positives ne se font pas attendre : en effet, la productivité et la compétitivité d'une entreprise s'accroît en conséquence. Il a été démontré que la productivité des entreprises novatrices augmente sept fois plus rapidement que celles du reste de l'économie. Cela peut s'expliquer par le fait que l'innovation rend l'entreprise plus dynamique, plus créative et plus audacieuse en ce qui a trait aux nouvelles idées et l'utilisation des nouvelles technologies.

Ainsi, il apparaît clairement que les investissements dans les TIC poussent les entreprises à innover, ce qui, conséquemment, accroît la productivité et la prospérité de ces dernières. L'innovation et sa valorisation, grâce aux TIC, deviennent donc des éléments primordiaux dans l'économie concurrentielle du savoir.

## **Les TIC et la productivité**

L'innovation, mais au même titre la productivité, sont les deux principaux facteurs influençant la compétitivité des entreprises. Forte de ce constat, la Chambre s'attend à ce que la modernisation du cadre réglementaire permette aux entreprises de Montréal et du Québec dans le secteur des TIC de mieux se développer et d'être plus compétitives afin que les entreprises de toutes les autres sphères d'activité économique puissent adopter les TIC plus facilement. Elles deviendront elles-mêmes plus productives et compétitives, créeront de la richesse économique, car les TIC sont génératrices de productivité.

Cette affirmation nous amène à répondre à la question E.1 du document de consultation, à savoir : *Quel est le lien entre l'investissement dans les TIC et la productivité?*

De très nombreuses études s'entendent pour dire que les TIC générèrent de la productivité. Une étude du MDEIE prétend même que « de tous les types de technologies, ce sont les TIC qui ont contribué le plus à l'accroissement de la productivité des entreprises et à la croissance

économique en général<sup>10</sup> ». Dans la même veine, IDC Canada, un centre de recherche et de services-conseils dans le domaine des TIC, prédit que l'accroissement de la productivité des PME en 2005 s'expliquera essentiellement grâce à l'utilisation de certaines technologies, notamment les technologies IP.

Que les TIC signifient productivité, pour la Chambre, cela ne fait pas de doute. Tout comme un individu est plus efficace au travail s'il dispose des meilleurs outils – tels que ceux reposant sur la technologie sans fil (assistant numérique sans fil, connexion Internet WI-FI, etc.), par voie de conséquence, il en va de même pour les entreprises sur lesquelles rejaillira cette efficacité accrue.

La productivité des entreprises est une préoccupation majeure de la Chambre. Encore récemment, le numéro du mois de juin 2005 de Tableau de Bord, la publication économique de la Chambre, faisait état de la piètre performance canadienne en matière de gains de productivité (0% en 2004), et tout particulièrement en comparaison avec nos voisins américains (4 % pour la même année)<sup>11</sup>. Les TIC semblent être la voie pavée qui mène aux gains de productivité et donc de compétitivité. Il ne reste plus qu'à savoir si les entreprises les adoptent.

### **Les PME investissent peu dans les TIC**

Cette interrogation nous amène tout naturellement à la prochaine question du document de consultation que nous traiterons. Dans cette partie, nous répondrons à la question E.8., à savoir : *Les entreprises canadiennes investissent-elles trop peu dans les TIC?*

En septembre 2004, l'Initiative canadienne sur le commerce électronique a publié un rapport sur l'impact d'Internet sur les PME canadiennes. Ce rapport a révélé que les PME, qui constituent 99 % du paysage économique canadien, n'utilisent que trop peu les solutions d'affaires Internet dans la gestion de leurs affaires courantes. Les raisons sont multiples, notamment : le manque de capacité financière, le manque de planification à moyen et long terme, le sentiment de dépassement devant l'évolution trop rapide des technologies, les risques liés à l'implantation de nouvelles technologies (dépassement des coûts et des échéanciers d'implantation, rendement moins intéressant que prévu initialement) et la difficulté de mesurer le retour sur investissement. Ces obstacles ont fait en sorte qu'entre 2001 et 2004, le Canada a reculé du 4<sup>e</sup> rang au 11<sup>e</sup> rang (sur 64 pays) en ce qui a trait à l'utilisation du commerce électronique<sup>12</sup>.

Certaines données sont toutefois un peu plus encourageantes, notamment chez les manufacturiers de biens. Avec l'actuelle vigueur du dollar canadien, les manufacturiers ont dû faire face à la baisse de leurs exportations, rendues alors plus chères. Pour demeurer compétitifs, ces derniers ont investi dans leur productivité en acquérant de la machinerie, des équipements mais aussi des technologies, devenus désormais abordables. Pour preuve, dans le Tableau de bord de la Chambre de juin 2005, nous notons qu'entre novembre 2004 et février

---

<sup>10</sup> Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec, *Portrait industriel : Filière des technologies de l'information et des communications*, 2003.

<sup>11</sup> Statistique Canada.

<sup>12</sup> Initiative canadienne sur le commerce électronique, *Étude canadienne de l'impact d'Internet : Stratégies visant à accroître la participation des PME à la cyber-économie*, 2004.

2005, les importations de machines et équipement ont augmenté de 6,8 %<sup>13</sup>. Il y a tout lieu de croire qu'une partie de ces investissements s'est peut-être effectuée dans les TIC et a permis aux entreprises acquéreuses de gagner en productivité et en compétitivité.

Malgré cela, la Chambre est d'avis que dans l'ensemble, les entreprises montréalaises et québécoises pourraient investir davantage dans les TIC. Cela pourrait se faire si une meilleure sensibilisation aux multiples avantages des TIC, dont le retour sur investissement (hausse des revenus, baisse des coûts d'exploitation), était faite et si un certain soutien financier leur était fourni pour faire cet investissement.

### **Conclusion**

En conclusion, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain appuie le travail du Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications. Elle espère que les questions que le Groupe se pose trouveront des réponses auprès des nombreux acteurs préoccupés par les enjeux qui animent présentement ce secteur d'activité économique.

La Chambre espère que les recommandations qui seront faites permettront une meilleure utilisation des TIC pour de plus grands gains en productivité dans les entreprises, et donc plus de compétitivité à l'ère de la mondialisation. Tout cela, en vue de construire une société plus riche économiquement.

La Chambre souhaite que les recommandations permettront une meilleure utilisation des TIC pour que se multiplient les outils de production et de transmission de la connaissance, le tout en vue de bâtir une société plus riche socialement.

La Chambre désire enfin que les TIC soient perçues comme l'un des meilleurs instruments d'innovation, pour faire des PME montréalaises et québécoises des entreprises encore plus profitables et dynamiques, et cela, via un accroissement net de leur productivité qui contribuera indéniablement à améliorer notre compétitivité collective.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente et chef de la direction,



Isabelle Hudon

c.c. L'hon. David Emerson, ministre de l'Industrie du Canada  
L'hon. Jean-C. Lapierre, ministre des Transports du Canada (Lieutenant politique du Premier ministre au Québec)  
M. Claude Béchar, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec

---

<sup>13</sup> Statistique Canada.